



Saint-Prex, le 9 juin 2010/AG

MUNICIPALITÉ
DE
SAINT-PREX

Avis à la population

Ch. de Penguey 1a
Case postale 51
1162 SAINT-PREX
Tél. 021 823 01 01
Fax 021 823 01 00

Cycles abandonnés

En application des dispositions légales en la matière, un délai de 30 jours est imparti aux détenteurs des cycles cités ci-dessous pour en prendre possession au poste de police, ch. de Penguey 1a à Saint-Prex.

Type, marque, couleur	Vignette	Cadre
VTT, Unit Saigon, rouge	4862508394687	SF70
VTT, Swissolympic, bleu	sans	-
VTT enfant, Cilo, violet	sans	-
VTT, Hardrock Sport special, noir/jaune	4892508027922	WUD 1086 7A
VTT, Racer, noir/jaune	489220X026031	JK0702829
VTT, KHS, noir/orange	4852508007100	M10395032
VTT, Quantum, jaune/noir	48625061005300	M10395032
VTT, Cilo, bleu/blanc	4862508924788	-

Passé ce délai, ces véhicules seront vendus ou détruits, selon leur état.

La Municipalité